REDEVANCE POUR POLLUTION DE L'EAU D'ORIGINE DOMESTIQUE
REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RÉSEAUX DE COLLECTE
COMPLÉMENT AU FORMULAIRE PRINCIPAL
DÉCLARATION AU TITRE DE L'ANNÉE

DESTINATAIRE

FACTURATION DE L'ANNEE

Tous les montants doivent être exprimés en Euros

Référence agence	Commune	Redevance pour Pollution de l'Eau (Article L. 213-10-3 du code de l'environnement)			Redevance pour Modernisation des Réseaux de Collecte (Article L. 213-10-6 du code de l'environnement)		
		Volume (m^3) soumis à redevance en (1)	Taux (€/m^3) appliqué en (2)	Montant facturé en	Volume (m^3) soumis à redevance en (1)	Taux (€/m^3) appliqué en (2)	Montant facturé en
Montant total facturé au cours de l'année							